

## Incourt/Glimes : levé topographique, évaluation et fouilles sur le site du « Fort » à Thorembizoul

Dominique BOSQUET, Jean-Noël ANSLIJN, Olivier COLLETTE, Yvon DIEUDONNÉ, Frédéric HELLER, Julie TIMMERMANS et Marie-Laure VAN HOVE

L'intervention archéologique menée par le service de l'Archéologie (direction extérieure du Brabant wallon) fait suite au projet de construction d'une habitation unifamiliale par Monsieur et Madame Gourdin-Battello sur une levée de terre au lieu-dit « Le Fort », situé au hameau de Thorembizoul, au croisement de l'impasse de Thorembizoul, de la rue du Commandant Michaux et de la rue du Fort (coord. Lambert 72 : 182761 est/151057 nord).

Le terrain à évaluer, d'une superficie de 7 029 m<sup>2</sup>, se trouve à la transition des plateaux du Brabant et de Hesbaye, dans la partie supérieure du bassin versant de la Grande Gette. Les plateaux y sont légèrement inclinés vers le nord et leur topographie se caractérise par des surfaces planes entaillées de vallées assez encaissées.

Le réseau hydrographique est relativement peu important et orienté préférentiellement vers le nord-est. La levée de terre se situe entre 122 m et 128 m d'altitude, dans une vallée étroite et légèrement encaissée correspondant au ruisseau du Thorembais, affluent de la Grande Gette. Le site se place en rive droite, sur le versant le moins pentu. Cette rive est particulièrement humide et plusieurs fossés de drainage ont été creusés sur la pente. Au moment de l'intervention archéologique la butte était couverte d'une prairie, fauchée peu de temps avant l'ouverture des premiers sondages.

## Le contexte archéologique

Le site du « Fort » se trouve au cœur de la région des tumulus gallo-romains, dont notamment celui de Glimes qui se situe à quelques centaines de mètres seulement au nord et qui fut fouillé en 1926 par le Service des Fouilles de l'État (Rahir, 1928) et en 2002 par une équipe du SPW en collaboration avec les Musées royaux d'Art et d'Histoire (Massart *et al.*, 2009). Ceci explique, au moins en partie, pourquoi le caractère anthropique du « Fort » n'a jamais semblé poser question ni son caractère funéraire, reconnus par différents auteurs. La carte de Ferraris reprend ce site sous le nom de « Tombe » (Carte de Cabinet, 1965), tandis que la carte de Vander Maelen (1846-1854) précise « Tombe dite Le Fort ». A.-G. Chotin (1859, p. 106) dans sa notice « Thorembisoul » explique : *on voit dans ce dernier hameau une tombe dite le fort ou la tour, construite par les Romains*. J. Tarlier et A. Wauters (1872, p. 77) décrivent un « reste antique » constitué *d'un vaste retranchement de terre, de forme à peu près rectangulaire et dont on n'aperçoit plus que quelques traces dans un champ plus élevé que les prairies joignantes*. Il semble, d'après les mêmes auteurs, que 30 ans avant leurs recherches, soit vers 1842, *la levée avait encore plus de 4 m d'élévation et que au centre du retranchement, dont le niveau était plus bas qu'aujourd'hui, on trouvait une source intarissable*. On apprend enfin que *c'est le fermier Ducat qui a renversé le rempart vers l'intérieur, afin de niveler le sol et de combler la mare [...]. Pendant les travaux, qui ont duré plusieurs années, on a trouvé des fragments de poteries, une meule, des fers à cheval de si petite dimension qu'ils semblaient avoir servi à des mules, etc. Aucun de ces objets n'a été conservé. On a rencontré aussi les traces d'un foyer. Quelques personnes considèrent ces vestiges comme un reste de l'ancien manoir d'Acremont*.

## L'intervention réalisée en 2011

Étant donné le caractère artificiel supposé de la butte, un relevé topographique complet a été réalisé préalablement à l'ouverture des sondages, afin de pouvoir en restituer le relief aussi fidèlement que possible. Ces relevés ont également permis de mettre en évidence le microrelief de la levée et apporté un élément d'interprétation concernant la fonction supposée du site. Dans le même temps, des carottages ont été pratiqués à divers endroits afin de repérer d'éventuels niveaux archéologiques ainsi que les horizons pédologiques, sans résultat notable. Ensuite, un décapage extensif de la zone



Photo de la levée de terre prise du nord vers le sud, de la rue du Commandant Michaux.